

Question d'actualité de Madame Caroline CASSART à Willy Bor-
sus, Ministre de l'Agriculture, concernant la manifestation des
agriculteurs contre le plan érosion de la nouvelle PAC

Monsieur le Ministre, hier, des agriculteurs ont manifesté leur désaccord quant au plan Érosion de la PAC. Le secteur agricole nous est très cher. Les mesures de ce plan Érosion mettent à mal notre agriculture familiale et, par conséquent, notre souveraineté alimentaire. La presse de ce matin relatait : « Les mesures prises dans ce plan Érosion sont des mesures abusives, irréfléchies et non fondées scientifiquement ». Je trouve ces mots durs et je voulais vous entendre par rapport à cela.

Avez-vous rencontré les agriculteurs et les organisations syndicales hier ? Qu'est-il ressorti de cette rencontre ?

Un groupe de travail est mis en place. Quel est son agenda ? Quelle est sa mission ? Comment ce groupe de travail va-t-il travailler et organiser les choses ?

Je veux revenir au bon sens parce que le secteur agricole me tient à cœur. Je souligne que les agriculteurs n'ont pas attendu que ce plan Érosion soit mis en place pour prendre des mesures volontaires et avec du bon sens agronomique. Ils se retrouvent maintenant abasourdis, dans une période où ils remplissent leurs documents pour la Politique agricole commune, où une cartographie leur est soumise. Ils sont demandeurs d'une concertation, d'une réflexion, de pouvoir discuter ou expliquer comment cela se passe sur le terrain. Je sais que vous êtes toujours à leur écoute et que vous vous êtes toujours battu pour le secteur agricole et je voulais donc vous entendre aujourd'hui.

Je terminerai par vous dire que ce groupe de travail est un moment important pour les agriculteurs. Cette cartographie ne peut pas être soumise sans une concertation. Je vous remercie pour les éléments que vous pourrez nous apporter. Le secteur est dans la crainte et a très peur, parce qu'il y a le côté économique et le côté souveraineté alimentaire dont ils sont soucieux.

La réponse du Ministre :

Madame la Députée, merci pour votre question. Vous avez utilisé deux termes : le bon sens qui doit guider tout un chacun. Le monde agricole, comme d'autres, accepte de gérer des parcelles en pente, exposées à l'érosion ou à une déperdition de la qualité des sols, en fonction notamment de leur déclivité. Je pense que nous serons d'accord là-dessus.

À l'inverse, si la cartographie qui a été établie détermine un certain nombre de superficies et de parcelles dont il apparaît qu'elles ne correspondent pas à cette définition, il faut la corriger. C'est ce que je souhaite faire.

Ce groupe de travail a été mis en place pour être à l'écoute des organisations agricoles, avoir un lien direct avec l'administration, avec la cellule GISER, avec d'autres interlocuteurs, pour adapter, corriger, voir si ce modèle a produit un certain nombre de résultats ou de situations où il apparaît que les mesures préconisées sont excessives ou ne correspondent pas à la réalité du terrain. Je m'y engage face au monde agricole et face à vous.

Deuxièmement, nous avons préalablement convenu qu'un site permet d'exprimer sa réclamation en fonction de sa situation. Vous le trouverez à la Région wallonne « erosion@spw.wallonie.be », d'une part. D'autre part, ce groupe de travail a pour but d'être à l'écoute des différentes remarques de cette nature.

Nous avons également prévu, en lien avec la Commission européenne, que pendant les deux premières années il n'y ait pas de sanction qui s'applique. Il y aura des remarques et des observations, mais on tiendra compte de l'évolution des situations de terrain. Il n'y a pas de sanction par rapport à cet élément de conditionnalité.

J'ai proposé également, en lien avec mes collègues, que l'on puisse ajouter une troisième année de neutralisation. On est déjà au mois de mars, il faut tenir compte du temps cultural et des pratiques qui doivent s'adapter au fil du temps.

Je suis à l'écoute des organisations agricoles et prêt à proposer un certain nombre de corrections en fonction de ces constats de terrains, tels qu'ils nous remontent et qu'ils vous ont été exposés.

La réplique de Mme Cassart Mailleux :

Il faut faire preuve de bon sens, Monsieur le Ministre ; vous en avez parlé. Il faut prendre des mesures acceptables qui correspondent à la réalité, voilà le message que je souhaite faire passer aujourd'hui. Vous l'avez dit, les marges de manœuvre sont là – en tout cas, on peut adapter, corriger la situation. J'invite tous les agriculteurs qui remarquent que la réalité de terrain, la réalité agronomique n'est pas en adéquation avec ce plan à introduire un recours, une réclamation afin d'expliquer les choses. Nous sommes à l'écoute de leur bon sens.

Je souhaite aussi que l'ensemble de ce dossier se poursuive dans un climat constructif, parce que le secteur agricole a toujours pu s'adapter, et a toujours été très constructif.

Je terminerai par la souveraineté alimentaire, parce qu'elle est en danger. De toute façon, cela se répercute toujours sur le citoyen et sur le prix des aliments. Il me paraît important de le souligner.